

nouveaux modules

Université de Franche-Comté
UNIVERSITÉ FRANCOPHONE EN SANTÉ PUBLIQUE

Université d'été francophone

formations
échanges
forums
débats
conférences
rencontres...

en SANTÉ PUBLIQUE 13^{ème} ÉDITION



Besançon

du 26 juin au 1^{er} juillet 2016



Avec le soutien



en collaboration avec :
L'école de Santé publique, Faculté de médecine, Université de Lorraine
L'Institut universitaire de médecine sociale et préventive de Lausanne

Demande de renseignements et inscription

Site internet : www.ars.sante.fr/Univete.96210.0.html

Contact

Lara DESTAING

tél. : 03 81 66 55 75

courriel : lara.estaing@univ-fcomte.fr

Adresse postale :

Université d'été francophone en santé publique

Faculté de médecine et de pharmacie

19 rue Ambroise Paré

CS 71806

25030 Besançon cedex

France





Le mot des organisateurs

Nous sommes très heureux de vous présenter la 13^{ème} édition de l'Université d'été francophone en santé publique.

Cette année, le programme a évolué de façon très significative. Des modules complètement nouveaux traitent de sujets fondamentaux dans le champ de la santé publique et de la promotion de la santé. C'est le cas notamment autour des questions d'éthique ou de démocratie en santé.

La participation citoyenne est également abordée dans plusieurs enseignements, mettant en avant la notion de territoire de proximité et d'offre de santé primaire, au plus près des besoins de la population. Ces approches sont envisagées suivant de multiples modalités : à travers des dispositifs prometteurs comme les Contrats locaux de santé, la participation communautaire, les soins de santé primaires, les parcours de santé ou l'environnement.

L'innovation est également présente dans plusieurs modules, qu'ils traitent de la question du numérique, de l'évaluation d'impact sur la santé, des compétences psychosociales en santé ou des perspectives de déploiement d'actions s'appuyant sur des données probantes.

Enfin des sujets plus classiques sont envisagés de façon originale : la santé au travail et ses évolutions récentes, le handicap et la désinstitutionnalisation,

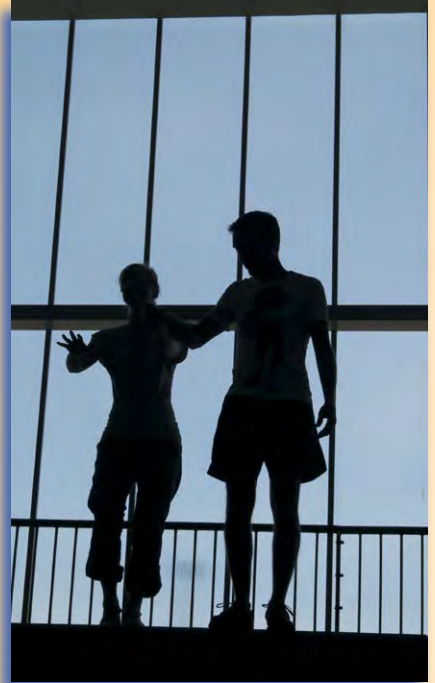
les addictions et les politiques publiques ou l'éducation thérapeutique et les collaborations essentielles entre patients et soignants.

Au total, cette nouvelle édition conjugue renouvellement et continuité, dans l'esprit de la Charte d'Ottawa dont c'est le 30^{ème} anniversaire cette année.

Nous vous attendons donc avec impatience cet été à Besançon pour partager cette semaine ensemble.

A très bientôt !

*François Baudier, Élisabeth Monnet,
Claude Michaud et Lara Destaing*



Présentation de l'Université d'été en santé publique	p 6
Organisation partenariale	p 8
Public et déroulement	p 11
Modules proposés	p 13

Politique et organisation de la santé

1. Ethique en santé publique et promotion de la santé*	p 14
2. Promouvoir la démocratie en santé*	p 15
3. Parcours de santé : une démarche de transformation dans les territoires*	p 16
4. La santé numérique au cœur de la transformation du système de santé	p 17

Méthodes pour l'intervention et l'évaluation

5. Construire un projet communautaire de promotion de la santé*	p 18
6. Projets territoriaux de santé : mise en œuvre et animation *	p 19
7. Soins de santé primaires et promotion de la santé : des approches innovantes, un nouveau paradigme !*	p 20
8. Education thérapeutique et accompagnement : quelles collaborations entre patients et soignants ?	p 21
9. Interventions en promotion de la santé : générer, identifier et utiliser la preuve*	p 22
10. Equité et santé dans toutes les politiques publiques : les évaluations d'impact sur la Santé (EIS)	p 23

Approches par population, lieu de vie ou thématique

11. Développement des compétences psychosociales chez les adolescents*	p 24
12. Santé et Travail : comprendre les évolutions et renforcer la pertinence de nos actions*	p 25
13. Territoire, Santé, environnement : leviers de promotion pour la santé*	p 26
14. Les addictions au risque de la santé publique : politiques et actions pour changer	p 27
15. La désinstitutionnalisation : un enjeu majeur pour l'inclusion des personnes handicapées	p 28

**Nouveaux modules par rapport à l'édition 2015*

Inscription	p 29
Le réseau des Universités « sœurs »	p 31
Bulletin d'inscription	p 35
Plan	p 38

Présentation de l'Université d'été en santé publique

La Faculté de médecine et de pharmacie de Besançon, l'Agence régionale de santé (ARS) de Bourgogne Franche-Comté, l'École des hautes études en santé publique (EHESP) et leurs partenaires reconduisent en 2016 cette manifestation pour la 13^{ème} année consécutive.

A noter l'apparition de nombreux nouveaux modules de formation ou d'enseignements complètement renouvelés : « Ethique en santé publique et promotion de la santé », « Promouvoir la démocratie en santé », « Parcours de santé : une démarche de transformation dans les territoires », « Construire un projet communautaire de promotion de la santé », « Projets territoriaux de santé : de la stratégie à la mise en œuvre », « Soins de santé primaires et promotion de la santé : des approches innovantes, un nouveau paradigme ! », « Interventions en promotion de la santé : générer, identifier et utiliser la preuve », « Développement des compétences psychosociales chez les adolescents », « Santé et Travail : comprendre les évolutions et renforcer la pertinence de nos actions », « Territoire, Santé, environnement : leviers de promotion pour la santé »

Contexte

Une formation ouverte à toutes les personnes concernées par les questions actuelles de santé publique

Dans l'ensemble des pays francophones, au fur et à mesure que les dispositifs de santé publique se développent, les besoins de réflexion, d'échanges et de formation collective se renforcent pour tous les acteurs concernés par ces évolutions : professionnels des champs de la santé, du médico-social, du social et de l'éducatif, chercheurs et universitaires, acteurs du monde associatif, élus et usagers...

Cependant, l'offre de formation continue reste limitée en matière de promotion de la santé, de prévention, d'organisation des politiques publiques, d'évaluation ou d'éducation pour la santé.

Cette situation peut s'expliquer par la différence existant entre, d'une part, des initiatives nombreuses (multiples programmes nationaux, régionaux et locaux de santé publique), et d'autre part, une formation et une recherche encore peu développés, d'où une faible capitalisation conceptuelle et scientifique.

Partant de ce constat, les acteurs francophones de la santé publique, enseignants-chercheurs, décideurs et intervenants de terrain se sont regroupés il y a plusieurs années en réseaux internationaux pour réfléchir sur leurs pratiques et enrichir leur formation.

C'est dans cette dynamique que se sont inscrits les promoteurs de l'Université d'été en proposant ce dispositif de formation continue.

Objectifs

Fédérer les savoirs et les savoir-faire autour du concept de promotion de la santé

Le concept de promotion de la santé constitue le fil conducteur de l'Université d'été, de ses enseignements et de ses débats. La Charte d'Ottawa (1986) fête cette année son trentième anniversaire !

Cette manifestation a pour but d'unir le potentiel de toutes les personnes concernées par les questions de santé publique dans le monde francophone, de favoriser la réflexion et les échanges autour d'expériences originales afin de répondre à des problématiques concrètes sur des sujets d'actualité.

La promotion de la santé

La promotion de la santé s'inscrit dans la lignée de la définition OMS de la santé (un état de complet bien-être physique, mental et social).

Elle se situe donc dans une double perspective :

- permettre aux populations d'améliorer leur propre santé en leur donnant les moyens d'un plus grand contrôle sur celle-ci,
- faire de la santé une ressource de la vie quotidienne (un moyen parmi d'autres pour le mieux être) et non un but dans la vie (une fin en soi).

Elle repose sur cinq stratégies :

1. Elaborer une politique publique saine

Une politique de promotion de la santé combine des méthodes différentes mais complémentaires, notamment la législation, les mesures fiscales, la taxation et les changements organisationnels.

2. Créer des milieux favorables

Pour favoriser une meilleure santé, il est indispensable de promouvoir un milieu de vie sain. La protection des milieux naturels et artificiels et la conservation des ressources naturelles doivent recevoir une attention particulière.

Les conditions de vie, de loisirs, de travail sont aussi essentielles.

3. Renforcer l'action communautaire

La promotion de la santé favorise la participation effective et concrète des populations à la fixation des priorités, à la prise de décision et à l'élaboration des stratégies d'action, pour atteindre un meilleur niveau de santé.

4. Acquérir des aptitudes individuelles

La promotion de la santé soutient le développement individuel et social en offrant des informations, en assurant l'éducation pour la santé et en perfectionnant les aptitudes indispensables à la bonne santé.

5. Réorienter les services de santé

Le rôle du système sanitaire ne peut plus se limiter à la seule prestation de soins médicaux, il doit s'ouvrir à des pratiques multisectorielles et favoriser l'adoption par la population de modes de vie sains.

La promotion de la santé est donc considérée comme une stratégie qui établit un lien entre les individus et leur environnement et qui prend en compte à la fois les choix personnels et les responsabilités de la société dans la perspective d'améliorer la santé de tous.



Organisation partenariale

Elle a pour but

- D'unir le potentiel d'équipes universitaires et de professionnels de santé publique engagés dans une pratique de terrain.
- D'associer des intervenants venant d'organismes de différents pays francophones.

L'Université d'été vise à faire le lien entre action et recherche, et à répondre à des problématiques concrètes, en favorisant une réflexion et des échanges autour d'expériences originales.

Organismes promoteurs

- UFR des sciences médicales et pharmaceutiques de Besançon
- Agence régionale de santé (ARS) de Bourgogne Franche-Comté
- Ecole des hautes études en santé publique (EHESP)

Organismes partenaires ou associés à l'Université d'été Institutions ou associations nationales, régionales ou locales :

- Ministère des Affaires sociales, de la Santé et des Droits des femmes
- Caisses d'Assurance maladie et leurs réseaux
- Fédération nationale de la Mutualité Française (FNMF)
- Institut national de prévention et d'éducation pour la santé (Inpes)
- Haute autorité de santé (HAS)
- Fédération nationale d'éducation et de promotion de la santé (Fnes)
- Société française de santé publique (SFSP)
- Institut pour la démocratie en santé
- Institut Renaudot
- Centre national de la fonction publique territoriale (CNFPT)
- Centre technique d'appui et de formation des Centres d'examen de santé (Cetaf)
- Association française pour le développement de l'éducation thérapeutique (Afdet)
- Centre hospitalier régional universitaire (CHRU) de Besançon
- Conseil régional de Franche-Comté
- Ville de Besançon

Réseaux francophones ou organismes de pays francophones :

- Institut national de santé publique du Québec (INSPQ)
- Réseau francophone en santé "Vers l'unité pour la santé"
- Réseau francophone international pour la promotion de la santé (RéFIPS)
- Educa-Santé, Belgique
- ONG Action et Développement (AcDev), Sénégal
- Fonds des Nations Unies pour la population (UNFPA) Tunisie

Universités :

- Ecole de Santé Publique, Faculté de médecine, Université de Lorraine
- Institut universitaire de médecine sociale et préventive de Lausanne
- APES-ULg, École de Santé publique de l'Université de Liège

Documentation

Elle est organisée en lien avec la Bibliothèque universitaire médecine-pharmacie de l'Université de Franche-Comté, le centre régional de documentation en santé publique de Franche-Comté, l'antenne du Doubs de l'Instance régionale d'éducation et de promotion de la santé (Ireps) de Franche-Comté, l'Ecole de santé publique de l'Université de Lorraine, la Société française de santé publique ainsi que l'Institut national de prévention et d'éducation pour la santé (Inpes) et le réseau Banque de données de santé publique (BDSP)

Membres du Comité pédagogique

- **Cheikh Athie**, Président de l'ONG Action et Développement-AcDev (Sénégal).
- **Martine Bantuelle**, Santé, communauté, participation (Belgique). Déléguée du Réseau francophone international pour la promotion de la santé (Réfips) Europe.
- **François Baudier**, Responsable de l'Université d'été francophone en santé publique, Ecole des hautes études en santé publique.
- **Viviane Bayad**, Responsable pôle santé, Centre national de la fonction publique territoriale (CNFPT).
- **Agnès Bocognano**, Directrice déléguée santé à la Fédération Nationale de la Mutualité Française.
- **Serge Briançon**, Directeur de l'Ecole de santé publique, Faculté de médecine, Université de Lorraine.
- **Omar Brixi**, Enseignant et Consultant en Santé Publique.
- **Laurent Chambaud**, Directeur de l'Ecole des hautes études en santé publique (EHESP).
- **Fabien Cohen**, Coordinateur du service de santé publique dentaire du Val-de-Marne, Secrétaire général de la Société française des Acteurs de la santé publique bucco-dentaire (ASPBD).
- **René Demeulemeester**, Instance régionale d'éducation et de promotion de la santé (Ireps) des Pays de la Loire.
- **Norbert Deville**, Directeur du Centre technique d'appui et de formation des Centres d'examen de santé (Cetaf).
- **Alain Douiller**, Directeur du Comité départemental d'éducation pour la santé de Vaucluse.
- **Laurent El Ghozi**, Président de l'association «Elus, Santé Publique & Territoires».
- **Christine Ferron**, Directrice de l'Instance régionale d'éducation et de promotion de la santé (Ireps) de Bretagne.
- **Bertrand Garros**, Président de la Conférence régionale de la santé et de l'autonomie d'Aquitaine.
- **Philippe Guilbert**, Bureau recherche et prospective, Direction générale de la santé.
- **Emmanuelle Hamel**, Chef du département formation et ressources à la Direction de l'animation territoriale et des réseaux de l'Institut national de prévention et d'éducation pour la santé (Inpes).
- **Bruno Herry**, Président de la Mutualité française de Franche-Comté. Président de la Conférence régionale de la santé et de l'autonomie de Franche-Comté.
- **Françoise Jabot**, Enseignant-chercheur à l'Ecole des hautes études en santé publique (EHESP).
- **Ginette Lafontaine**, Présidente du Réseau francophone international pour la promotion de la santé (Réfips), section des Amériques.
- **Lisandra Lannes**, Coordinatrice du Réseau francophone international pour la promotion de la santé (Réfips), section des Amériques.
- **Alain Levêque**, Professeur à Ecole de Santé Publique, Université Libre de Bruxelles (Belgique).
- **Pierre Lombrail**, Président de la Société française de santé publique.
- **Claude Michaud**, Responsable de l'Université d'été francophone en santé publique. Chef du département Pilotage et démocratie en santé, Agence régionale de santé (ARS) de Bourgogne Franche-Comté.

- **Elisabeth Monnet**, Responsable de l'Université d'été francophone en santé publique. Professeure, Département de Santé publique, UFR des sciences médicales et pharmaceutiques de Besançon.
- **Fred Paccaud**, Directeur de l'Institut universitaire de médecine sociale et préventive de Lausanne (Suisse).
- **Nicolas Prisse**, Chargé de mission, Secrétariat général des Ministères chargés des affaires sociales.
- **Odile Ritz**, Directrice générale adjointe, Centre hospitalier régional universitaire (CHRU) de Besançon.
- **Leila Saiji Joudane**, Représentante Assistante du Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA) Tunisie.
- **Brigitte Sandrin**, Directrice de l'Association française pour le développement de l'éducation thérapeutique (Afdet).
- **Marc Schoene**, Président de l'Institut Renaudot.
- **Jean Simos**, Directeur du Groupe de recherche en environnement et santé (GRES), Université de Genève (Suisse).
- **Chantal Vandoorne**, Directrice de l'APES (Appui en Promotion et en Education pour la Santé), Service Communautaire de Promotion de la santé, Ecole de santé publique de l'Université de Liège (Belgique).

Contacts avec les responsables

Dr François BAUDIER

Courriel : francois.baudier@ehesp.fr
Ecole des hautes études en santé publique (EHESP)
Avenue du Professeur Léon Bernard
35043 Rennes

Claude MICHAUD

Courriel : claude.michaud@ars.sante.fr
Agence régionale de santé (ARS) de Bourgogne Franche-Comté
La City - 3 avenue Louise Michel
25044 Besançon cedex

Pr Elisabeth MONNET

Courriel : elisabeth.monnet@univ-fcomte.fr
Faculté de médecine et de pharmacie de
Département de Santé publique
19 rue Ambroise Paré
CS 71806
25030 Besançon cedex

Public et déroulement

Une formation basée sur la diversité

Diversité des profils

PUBLIC

Cette formation est particulièrement destinée à des professionnels en activité, à des élus ou des citoyens œuvrant au sein d'institutions ou d'associations des champs sanitaires, sociaux ou éducatifs.

Lors de leur inscription à l'Université d'été, les participants sont invités à décrire succinctement leur formation initiale, leur parcours professionnel (ou d'élus/citoyens) ainsi que leurs motivations (voir la partie « inscription »).

De plus, une des spécificités de l'Université d'été est d'associer des participants issus de différents pays de la francophonie.

INTERVENANTS

Les enseignants sont des universitaires, des chercheurs mais aussi des professionnels, des élus ou citoyens, tous impliqués à leur niveau dans une démarche de réflexion active au sein du système de santé.

Responsables de programmes nationaux ou régionaux francophones, auteurs de recherches et de publications, ils partagent le même souhait d'agir et de réfléchir avec d'autres sur leur pratique. La majorité des enseignements bénéficie d'intervenants de plusieurs pays francophones et propose des comparaisons entre les systèmes de santé sur les thématiques abordées.

Diversité des savoirs et des expériences de chacun

DÉROULEMENT

Les modules

Durant la semaine, chaque participant suit le module qu'il a choisi parmi ceux proposés.

Les enseignements se déroulent sur 8 demi-journées de formation (du lundi matin au vendredi matin). Le mercredi après-midi est « libre » pour permettre la découverte de la ville, de la région ou ménager du temps pour les échanges.

Une pédagogie active est proposée avec une vingtaine de participants par module. Un (ou plusieurs) responsable pédagogique est présent au cours de l'ensemble du module. Il joue un rôle d'animation et fait le lien entre les différents intervenants. L'enseignement comporte des interventions magistrales et des travaux en ateliers. Ces derniers privilégient la présentation par les participants de leur expérience personnelle en lien avec la thématique du module.

La documentation

- Pour chaque module, un dossier documentaire sera remis avant la session aux participants.
- Plusieurs services de documentation seront disponibles au cours de la session :
 - accès permanent à la Bibliothèque universitaire médecine-pharmacie de l'Université de Franche-Comté,
 - stands documentaires spécialisés en santé publique.

Ils ont été organisés en 2015 par les documentalistes du centre régional de documentation en santé publique de Franche-Comté, de l'antenne du Doubs de l'instance régionale d'éducation et de promotion de la santé (Ireps) de Franche-Comté, de la société française de santé publique, de l'école de santé publique de Nancy-Université de Lorraine, de l'Institut national de prévention et d'éducation pour la santé (Inpes) et avec le concours d'un libraire bisontin.

Par ailleurs, durant la semaine, plusieurs **conférences débats** sont organisées sur des sujets d'actualité en santé publique. Elles auront lieu le mardi 28 juin et jeudi 30 juin avec la participation d'un ou plusieurs experts présents sur le campus. Ces rencontres s'adressent à l'ensemble des participants et contribuent aux échanges (entre participants mais également avec les enseignants). Elles sont ouvertes à un public extérieur à l'Université d'été.

Enfin, chaque matin, le **journal « Le Temps de l'Université »** donne les dernières nouvelles sur la vie du campus.

En résumé

	Dimanche 26 juin	Lundi 27 juin	Mardi 28 juin	Mercredi 29 juin	Jeudi 30 juin	Vendredi 1 ^{er} juillet
Matin		OUVERTURE Enseignement en modules	Enseignement en modules	Enseignement en modules	Enseignement en modules	Enseignement en modules
Après-midi	Accueil des participants au Kursaal	Enseignement en modules	Enseignement en modules	Après-midi libre	Enseignement en modules	Allocutions de clôture suivies d'un cocktail déjeunatoire
		Pot d'accueil		Soirée festive		

Des thématiques plurielles autour de trois grands axes



Politique et organisation de la santé

- 1. ETHIQ** Ethique en santé publique et promotion de la santé*
- 2. DEMO** Promouvoir la démocratie en santé*
- 3. PARC** Parcours de santé : une démarche de transformation dans les territoires*
- 4. NUM** La santé numérique au cœur de la transformation du système de santé



Méthodes pour l'intervention et l'évaluation

- 5. COMM** Construire ensemble des actions communautaires de promotion de la santé*
- 6. TERRIT** Projets territoriaux de santé : de la stratégie à la mise en œuvre*
- 7. PRIM** Soins de santé primaires et promotion de la santé : des approches innovantes, un nouveau paradigme !*
- 8. ETHER** Education thérapeutique et accompagnement : quelles collaborations entre patients et soignants ?
- 9. PREUV** Interventions en promotion de la santé : générer, identifier et utiliser la preuve*
- 10. EIS** Equité et santé dans toutes les politiques publiques : les évaluations d'impact sur la santé (EIS)



Approches par population, lieu de vie ou thématique

- 11. CPS** Développement des compétences psychosociales chez les adolescents*
- 12. TRAV** Santé et Travail : comprendre les évolutions et renforcer la pertinence de nos actions*
- 13. ENVI** Territoire, Santé, environnement: leviers de promotion pour la santé*
- 14. ADDICT** Les addictions au risque de la santé publique : politiques et actions pour changer
- 15. HANDI** La désinstitutionnalisation : un enjeu majeur pour l'inclusion des personnes handicapées



**Nouveau
module**

** Nouveaux modules
par rapport
à l'édition 2015*

Ethique en santé publique et promotion de la santé

module ETHIQ

L'éthique est devenue un enjeu incontournable de la santé publique et en particulier de la promotion de la santé. Le terme de bioéthique réfère généralement à des questions posées par des situations cliniques extrêmes ou la recherche. Or la bioéthique est aussi l'éthique des décisions prises en santé publique impliquant dès lors tous les secteurs pouvant avoir un impact sur la santé.

Entre bien de la collectivité et bien de chaque personne, toute politique ou action doit mener à une réflexion et des débats sur ses implications éthiques non pas seulement via les travaux des comités d'éthique mais à travers le nécessaire engagement éthique des travailleurs de terrain dans le domaine sanitaire et social.

Enfin, l'éthique de la santé publique amène aussi à s'interroger sur les relations entre les droits de l'Homme et la santé.

Objectifs pédagogiques

Dresser un bilan des questions posées et des actions à mener concernant les implications éthiques en santé publique et en promotion de la santé

Objectifs spécifiques

- Définir l'éthique, la bioéthique, et les situer par rapport à la morale et la déontologie.
- Formuler et discuter les principes fondamentaux de la bioéthique.
- Présenter l'organisation actuelle et décrire le rôle des institutions dévolues à l'éthique en santé publique (Comités d'éthique aux différents niveaux, Espaces de réflexion éthique, instances de médiation, Comité consultatif national d'éthique...).
- Analyser les relations entre bioéthique et droits de l'Homme.
- Décrire les enjeux de la bioéthique de la santé publique et de la promotion de la santé, et notamment ceux de l'éducation pour la santé.
- Discuter les enjeux éthiques de la recherche en santé publique et en promotion de la santé.
- Analyser les rapports entre l'éthique de la santé publique et les droits humains.
- Définir les possibilités et les conditions de la participation des citoyens aux décisions qui concernent la santé.
- Présenter les modalités de construction d'une réflexion éthique argumentée.
- Présenter les modalités d'un débat pour aborder une question éthique (participation à un débat, à un comité d'éthique, animation d'une réunion).

Approche et organisation

Le module comportera quelques exposés préliminaires, des travaux de groupe et des discussions plénières à partir de lectures et d'exemples proposés par les responsables ou les participants, concernant la France ou d'autres pays (Québec, pays africains...).

Contenu

- Ethique, santé publique et promotion de la santé, rappels et définitions, Étude de situations
- Éthique du dépistage
- Éthique et recherche en santé publique (épidémiologie...)
- Démocratie et intérêt général/individuel
- Santé et limites économiques, dimension éthique des choix collectifs
- Le biopouvoir
- Participation du citoyen aux décisions, démocratie sanitaire ?
- Éthique et droits de l'Homme

Public

Tous professionnels de santé, responsables de programmes, enseignants, responsables ou membres d'associations œuvrant dans le domaine social et de santé.

Responsables du module

Frédéric Claudot, Docteur en Droit public, science politique, Maître de Conférences des Universités en santé publique, (Service de Médecine Légale et Droit de la Santé, Faculté de médecine de Nancy), membre du Haut Conseil de la Santé Publique, avocat au Barreau de Nancy.

Jean-Pierre Deschamps, Professeur honoraire des Universités, pédiatre, médecin de santé publique, ex-directeur de l'École de Santé Publique de Nancy.

Régis Aubry, Professeur des Universités, responsable du département douleur-soins palliatifs et du service de gériatrie au CHRU de Besançon, directeur de l'espace de réflexion éthique Bourgogne & Franche-Comté et membre du Comité consultatif national d'éthique.

Promouvoir la démocratie en santé

La démocratie en santé est née des avancées inscrites dans la loi du 4 mars 2002, au lendemain des Etats généraux de la santé. L'esprit de ce tournant irrigue dorénavant de nombreuses initiatives de démocratie « en santé », qui dépassent le cadre initial et motivent dorénavant un intérêt renouvelé pour tous les leviers qui permettent de renforcer l'implication des citoyens dans leur santé et dans la santé comme bien commun.

module
DEMO

Objectifs pédagogiques

Dresser un bilan des questions posées et des actions à mener concernant les implications éthiques en santé publique et en promotion de la santé

Objectifs spécifiques

- Connaître les instances et les processus de la démocratie en santé.
- Comprendre les enjeux issus du Projet de loi de modernisation du système de santé (PLMSS) en la matière.
- Cartographier les initiatives novatrices qui font vivre l'implication des citoyens en santé.
- Comprendre les défis du fonctionnement de la démocratie en santé aujourd'hui dans les différents secteurs de l'offre en santé.
- Conduire une réflexion prospective et comparative sur les opportunités recelées par les nouveaux leviers d'implication, et notamment du numérique.

Approche et organisation

L'approche défendue sera résolument interdisciplinaire et transversale à l'ensemble du parcours de santé, du domicile à l'établissement médico-social et sanitaire, pour faire valoir les opportunités de l'implication citoyenne en santé. Une démarche interdisciplinaire sera également privilégiée.

Contenu

L'enseignement, nourri par des interventions d'experts, s'articulera autour de contenus théoriques, de présentations pratiques et de travaux de réflexion par petits groupes. Il sera illustré par des exemples concrets.

Parmi les questions qui pourront être traitées, on peut retenir notamment des états des lieux factuels (Que contient le PLMSS en matière de démocratie sanitaire ? Comment fonctionnent les instances existantes ? Etc.), des enjeux de méthode (Qu'est-ce qu'un débat public ? Comment favoriser la participation citoyenne ? À quoi sert un forum citoyen ? Comment co-construire des projets avec les habitants ? Etc.), et enfin des réflexions prospectives (Quelles valeurs ajoutées doit-on attendre d'une communauté de patients ? Quelles opportunités recelées par le numérique pour la démocratie en santé au niveau local ? Que recouvrira demain le dialogue avec la société civile dans la co-construction des politiques publiques ? Etc.).

Public

Ce module est ouvert aux acteurs de la démocratie sanitaire, patients citoyens et tous ceux qui souhaitent s'engager ou modifier leurs pratiques professionnelles en faveur d'une meilleure implication des citoyens dans la santé.

Responsables du module

Mélanie Heard, Déléguée générale de l'Institut pour la démocratie en santé (IPDS)

Karine Lefevre & Roland Ollivier, Ecole des hautes études en santé publique (EHESP), IPDS

Parcours de santé : une démarche de transformation dans les territoires

Compte tenu de la fragmentation de l'offre de soins, médico-sociale et sociale et de l'augmentation des patients atteints de pathologies chroniques et de handicaps, le déploiement des parcours de santé est un des moyens promus par les pouvoirs publics pour accroître la performance du système de santé.

Il s'agit toutefois d'un objectif ambitieux qui ne peut se résumer à la description et à l'application de parcours standardisés, même élaborés à partir d'un état rigoureux des connaissances scientifiques. En effet, les professionnels doivent transformer leurs pratiques et l'organisation de leur travail sur la base de nouveaux principes : la personne et ses aidants comme partenaire à part entière, la prise en compte systématique de l'ensemble des dimensions (à la fois biologique, psychologique, sociale et environnementale), la responsabilité d'une population dans un territoire, la coresponsabilité des acteurs...

Ce module propose d'aborder quelques repères et outils, à partir de l'expérience des participants, pour conduire ces transformations.

Objectifs pédagogiques

- Définir un parcours de santé
- Mobiliser les acteurs dans un territoire de santé
- Elaborer une feuille de route stratégique pour optimiser un parcours
- Soutenir la transformation des pratiques et de l'organisation des soins
- Organiser le pilotage des parcours

Approche et organisation

Formation organisée sur la base d'ateliers (analyse de cas, mise en situation, partage d'expérience) complétés par l'apport d'éléments théoriques et d'outils.

Contenu

- Définition des parcours de santé, des concepts et des modèles liés (continuité des soins, coordination des soins, intégration des acteurs, Chronic Care Model...).
- Formulation des objectifs et priorisation au sein d'une feuille de route stratégique (SMART, Key Driver Model...)
- Gouvernance, diagnostic partagé et mise en œuvre d'un système d'information
- Plan de communication (canaux, messages en fonction des cibles et des étapes du projet...)
- Stratégie d'accompagnement au changement (vision partagée, cartographie des acteurs, études d'impact...)
- Evaluation des parcours, retour d'information aux acteurs

Public

Professionnels responsables de la mise en œuvre de parcours de santé.

Responsables du module

Dr Rémy Bataillon, Professeur affilié à l'Ecole des hautes études en santé publique (EHESP) et conseiller auprès du directeur général de la Haute autorité de santé (HAS).

Dr Marie-Aline Bloch, Professeur à l'Ecole des hautes études en santé publique (EHESP).

La santé numérique au cœur de la transformation du système de santé

module
NUM

L'impact des nouvelles technologies de l'information et de la communication dans le domaine de la santé est majeur, tant sur les relations entre professionnels de santé, que sur les relations entre professionnels et patients ou encore concernant l'organisation de la santé et la place des citoyens. Beaucoup d'espoirs se fondent sur le progrès, une médecine plus préventive que curative, une médecine personnalisée, un système décloisonné, des individus plus impliqués pour une organisation participative et efficiente... Les métiers vont se modifier, celui des offreurs de soins, celui des assureurs mais aussi le rôle du citoyen, acteur dans son lieu de vie. Dans ce nouveau contexte, les enjeux éthiques sont importants à prendre en compte.

Objectifs pédagogiques

Dresser un bilan des questions posées et des actions à mener concernant les implications éthiques en santé publique et en promotion de la santé

Objectifs spécifiques

Ce module doit donner aux participants les clés de compréhension des enjeux liés à la santé numérique. Tout au long de la progression du parcours pédagogique, ils apprendront à distinguer la vague de l'écume dans le champ de la santé numérique. Ils comprendront le rôle des acteurs, les nouvelles organisations, les dimensions éthiques et réglementaires ainsi que les usages du numérique en santé.

Approche et organisation

Le module apportera un contenu théorique mais surtout des expériences pratiques. Elles pourront être largement débattues et questionnées par les participants. Les interventions d'experts fourniront les bases de réflexions en groupe. De nombreux temps d'échanges seront organisés pour approfondir les notions et partager les expériences.

Contenu

- Définitions, enjeux, contexte et domaines de la santé numérique.
- Les systèmes d'information en santé, données de santé, big data, quels usages ?
- Robotique, domotique et numérique en santé, exemples et enjeux dans le parcours de santé.
- La télémédecine, transformation des relations d'acteurs et des organisations.
- Méthodes et résultats d'évaluation de solutions numériques.
- Réflexion éthique et encadrement juridique.
- Modèle économique de la santé numérique.
- Nouvelles organisations, nouvelles coopérations et nouveaux métiers induits par la santé numérique.
- Utilisation des outils numériques en prévention et promotion de la santé.

Public

Tout acteur (institutionnel, professionnel de santé, usager, patient, enseignant, associatif, représentant de collectivité territoriale...) concerné par le développement de la santé numérique sur les territoires dans le but d'améliorer la qualité de vie, la santé et la démocratie sanitaire.

Responsables du module

Dr Annabel Dunbavand, Conseillère santé à la Présidence de la Mutualité Française

Dominique Letourneau, Président directoire Fondation de l'Avenir, Responsable Master Management des organisations soignantes (Université Paris Est Créteil)

Parcours de santé : une démarche de Construire un projet communautaire de promotion de la santé

La mobilisation communautaire est une stratégie centrale de la promotion de la santé (Charte d'Ottawa 1986). Elle vise à développer la capacité de groupes de personnes à trouver des solutions à leurs problèmes communs, à participer aux décisions concernant leur bien-être et leur santé, et à s'engager pour répondre à leurs besoins. Outre l'approfondissement des valeurs, des concepts et des repères de la démarche de mobilisation communautaire, le module permettra d'en analyser les freins et les leviers dans le contexte de projets concrets, et d'utiliser les méthodes et outils permettant de créer les conditions de la participation de l'ensemble des acteurs concernés pour mettre en œuvre ou améliorer un projet.

Objectifs pédagogiques

- Comprendre les conditions d'engagement de groupes de personnes dans l'appropriation des questions de santé et de bien-être se posant à leur communauté de vie : commune, quartier, école, entreprise ...
- Identifier, dans le cadre d'un projet à venir ou en cours, les freins et les leviers pour développer ou renforcer l'implication des différents acteurs concernés.
- Découvrir des outils et méthodes pour faciliter cette implication dans les projets concrets que les participants envisagent ou dans lesquels ils sont engagés.

Approche et organisation

L'enseignement sera centré sur les projets concrets des participants. Il alternera contenus théoriques, exemples sur des projets similaires, application d'outils d'analyse et d'aide à l'intervention et échanges des participants sur leurs projets.

Public

Le module est destiné plus particulièrement aux acteurs exerçant une responsabilité dans l'élaboration, l'animation ou l'évaluation d'un projet de santé et de bien-être auprès d'une communauté ou au sein d'un lieu de vie, dans le cadre d'un contrat local de santé, d'un projet de pôle santé, d'un projet de promotion de la santé au sein d'un quartier, d'une école, d'une entreprise... Les inscriptions de groupes de trois personnes de secteurs, d'institutions ou associations différentes, partenaires d'un même projet ou œuvrant auprès d'une même communauté seront privilégiées.

Responsables du module

Martine Antoine, Institut Renaudot.

Martine Bantuelle, Santé, communauté, participation (Belgique) ; Réseau francophone international de promotion de la santé (REFIPS) ; Santé et Développement Durable (S2D-centre collaborateur de l'OMS).

René Demeulemeester, Fédération nationale d'éducation et de promotion de la santé (Fnes).

Projets territoriaux de santé : de la stratégie à la mise en œuvre

module
TERRIT

Depuis près de 15 ans, face aux inégalités sociales de santé croissantes, de nombreuses démarches locales, basées sur le partenariat, se sont développées en France : Atelier Santé Ville (ASV), Conseil Local en Santé mentale (CLSM), Ville-santé... Portées par des collectivités volontaristes et soutenues par les pouvoirs publics, elles s'efforcent d'identifier et réduire ces inégalités à l'échelle d'un cadre de vie partagé. En raison de l'hétérogénéité de ces démarches et la diversité des projets initiés, il est pertinent de capitaliser les dynamiques engagées afin de les consolider dans un nouveau contexte législatif (loi de santé, réforme territoriale), qui consacre la territorialisation des politiques de santé, notamment à travers les Contrats Locaux de Santé (CLS).

Objectifs pédagogiques

- Comprendre les enjeux de la territorialisation : éléments d'histoire, contextes actuels (politiques, géographiques, stratégiques), les compétences et prérogatives des acteurs face aux déterminants de la santé, le rôle incontournable des collectivités.
- Identifier les étapes et l'ingénierie d'un projet territorial de santé : observation, diagnostic, concertation, priorisation, planification : de l'analyse du contexte local à l'action partenariale.
- Connaître et différencier les différentes formes de projets et de dispositifs : articulations et complémentarités, financements, ASV, CLSM, CLS, Contrats territoriaux de santé (CTS), etc.
- Déterminer le rôle et les compétences attendus d'un coordonnateur/animateur de projet territorial de santé.

Approche et organisation

Dans une approche participative, alternant travaux en petits groupes et séances plénières, les contenus développés privilégieront l'expérience professionnelle des participants à partir de leur positionnement. L'analyse de cas concrets, des échanges de pratiques, des débats et exposés d'experts seront au cœur de ce module. Les expériences proposées mettront l'accent sur des actions vécues et mises en œuvre dans le cadre de ces démarches locales de santé (exemples : accès aux soins et aux droits, santé mentale, santé des jeunes...)

Public

- Elus
- Coordinateurs CLS, ASV, CLSM,
- Chefs de projet politique de la ville
- Professionnels des Agences régionales de santé (ARS), des Directions régionales de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale (DRJSCS), des Directions départementales de la cohésion sociale (DDCS)
- Professionnels associatifs
- Citoyens/usagers

Coordination : Plateforme nationale de ressources ateliers santé ville.

Responsables du module

Sarah Vernier, CRES Paca

Arnaud Wiehn, IREPS Aquitaine

Module co-construit avec Elus, santé publique & territoires, le Centre collaborateur de l'OMS en santé mentale et l'Institut Renaudot

Soins de santé primaires et promotion de la santé : des approches innovantes, un nouveau paradigme !

L'adaptation de notre système de santé aux défis épidémiologiques et sociétaux actuels est une priorité. L'exemple de la prise en charge des maladies chroniques est illustratif de ce constat. Comment les professionnels de santé, les institutions, les usagers innovent, formulent des propositions pour améliorer cette prise en charge au niveau des soins de santé primaires ? Comment renforcer l'articulation « Soins de santé primaire / Promotion de la santé » ? Quelle est la place de chaque acteur pour y parvenir ?

Objectifs pédagogiques

Coordination et exercice pluriprofessionnel sont des éléments indispensables à la prise en charge des maladies chroniques.

Ce module a pour objectifs de :

- repérer des changements, les analyser et en tirer des enseignements utiles à sa pratique.
- définir les concepts et les enjeux de la promotion de la santé et de l'éducation thérapeutique, appréhender les obstacles et les leviers à leur réalisation.
- connaître les clefs de la formation initiale des acteurs de soins de santé primaires.
- identifier la façon dont chaque participant au module peut renforcer sa coopération avec d'autres acteurs de santé.
- identifier les espaces de coordination.

Approche et organisation

Le module s'appuiera sur des présentations d'acteurs de terrain avec confrontation aux connaissances et expériences des participants. Les apports théoriques, les outils proposés seront mis en perspective avec les réalisations ou projets présentés, en tenant compte des changements observés ou à attendre de la part des acteurs de santé.

Contenu

- partager une culture commune autour des concepts de soins de santé primaires, de promotion de la santé, et appréhender ce qui en relève dans le système de soins de premier recours.
- à partir du constat de l'évolution des pratiques induite par l'exercice pluriprofessionnel, mettre l'accent sur l'enjeu que présente la formation initiale, les espaces de coordination tout comme la participation des usagers (promotion de la santé, éducation thérapeutique...)
- questionner les changements observés (posture des professionnels de santé, des institutions, des usagers...).

Public

Professionnels de santé (médecins, paramédicaux...), personnels de l'Assurance Maladie, des Agences régionales de santé, acteurs de prévention, représentants d'usagers, élus.

Responsables du module

David Lopez, Responsable communication, Assurance Maladie de l'Hérault. Référent co-construction des campagnes de communication nationale.

Daniel Coutant, Médecin généraliste, co-auteur du livre «La médecine générale, une spécialité d'avenir / Des premières conventions médicales aux maisons de santé ».

Emmanuelle Dupont et Philippe Trichard, Médecins généralistes libéraux, maîtres de stage des universités et chargés d'enseignement au Département de médecine générale de l'Université Montpellier-Nîmes.

Education thérapeutique et accompagnement : quelles collaborations entre patients et soignants ?

module
ETHER

Approche centrée sur le patient, patient ressource, patient expert, patient formateur ou en formation, patient coordonnateur de programmes d'éducation thérapeutique ou d'actions d'accompagnement... : l'éducation thérapeutique constitue une formidable opportunité pour améliorer les relations entre les soignants, les patients et leurs proches et pour développer d'authentiques partenariats. Ce module sera l'occasion d'analyser différentes formes de collaboration et d'échanger entre personnes engagées dans des activités d'éducation thérapeutique, d'accompagnement ou de formation, que ce soit à titre personnel, familial, professionnel ou associatif.

Objectifs pédagogiques

- Définir l'éducation thérapeutique et l'accompagnement Découvrir et analyser plusieurs modalités :
 - d'implication des patients, des aidants et des associations dans les activités d'éducation thérapeutique et d'accompagnement
 - de collaboration entre professionnels de santé, patients, aidants et associations
- Identifier la façon dont chaque participant au module peut renforcer ses collaborations avec les autres acteurs de l'éducation thérapeutique et de l'accompagnement

Approche et organisation

Séances plénières alterneront avec travaux en petits groupes. La participation des personnes en formation sera largement sollicitée : exposés, débats, études de cas, analyse des pratiques professionnelles et associatives...

Contenu

- Education thérapeutique, accompagnement : de quoi parlons-nous ?
- Place du patient et de l'aidant dans les activités d'éducation thérapeutique et d'accompagnement : qu'en est-il dans les textes, qu'en est-il en pratique ?
- Education thérapeutique, accompagnement, formation : découverte et analyse de différents modes de collaboration entre institutions, professionnels et associations de patients

Public

Professionnels participant à l'éducation thérapeutique ou à l'accompagnement des personnes atteintes de maladie chronique, représentants d'associations de patients, éducateurs pour la santé, représentants institutionnels chargés d'organiser ou de développer les activités d'éducation thérapeutique et d'accompagnement.

Responsables du module

Dr Brigitte Sandrin, Directrice de l'Association française pour le développement de l'éducation thérapeutique (Afdet)

Dr Cécile Zimmermann, Diabétologue, Praticien hospitalier au CHRU de Besançon.

Interventions en promotion de la santé : générer, identifier et utiliser la preuve

La prise de décision et l'intervention en promotion de la santé doivent pouvoir intégrer les meilleures connaissances disponibles sur l'efficacité et l'efficience des interventions, leurs mécanismes et conditions de réussite, leurs modalités d'implantation dans un contexte donné. Ces connaissances peuvent être issues de la littérature scientifique ou provenir des actions, programmes et expériences des acteurs. Le transfert d'interventions probantes ou prometteuses nécessite donc une méthodologie articulant démarche de repérage d'interventions ou de leviers dans la documentation scientifique et professionnelle, analyse de la transférabilité des interventions identifiées et prise en compte d'autres paramètres permettant le cas échéant l'adaptation des interventions au contexte dans lequel on souhaite les planter.

Objectifs pédagogiques

- Appréhender les enjeux des démarches de genèse et d'utilisation des données probantes dans la pratique et la décision en promotion de la santé
- Mettre en pratique les outils et méthodes

Approche et organisation

- Aspects théoriques
- Exercices pratiques de transfert et de repérage d'actions probantes dans la littérature
- Analyse de cas pratiques de dispositifs de transfert de connaissances intra et interinstitutionnels
- Sous-groupes de travail sur les actions probantes par priorités de santé : analyse et modalités d'adaptation selon les réalités locales
- Témoignages et présentation d'expériences et de dispositifs

Contenu

- Enjeux de l'utilisation des données scientifiques, expérientielles et contextuelles en promotion de la santé
- Genèse de données (recherche interventionnelle, collaboration chercheurs/acteurs)
- Sources de données probantes : identification, analyse, sélection
- Exemples d'interventions efficaces sur les priorités de santé françaises
- Modalités de sélection et de transfert : entre intégrité et adaptation
- Dispositifs d'appui et d'accompagnement existants

Public

- Agences régionales de santé, associations, chercheurs en santé publique
- Pré-requis : maîtriser la méthodologie de projet

Responsables du module

Linda Cambon, Professeure titulaire de la Chaire de Recherche en prévention des cancers INCa/IReSP/EHESP

François Alla, Professeur de santé publique, Université de Lorraine

Karine Souffez, M. Sc., agente de planification, de programmation et de recherche, Institut national de santé publique du Québec (INSPQ)

Équité et santé dans toutes les politiques publiques : les évaluations d'impact sur la santé (EIS)

module
EIS

L'évaluation d'impact sur la santé (EIS) permet d'anticiper les conséquences sur la santé, des politiques publiques et autres interventions a priori sans lien explicite avec la santé, mais pouvant néanmoins affecter de manière significative ses déterminants. En ce sens, l'EIS, outil promu par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et l'Union européenne, peut être considérée comme une stratégie extrêmement efficace de promotion de la santé et d'équité en matière de santé. Sa démarche met en place un processus qui permet de prévenir les problèmes le plus en amont possible. L'EIS tient compte des inégalités entre groupes de la population et favorise la collaboration intersectorielle avec des acteurs qui ne relèvent pas du champ de la santé. Tout en valorisant les acquis des sciences biomédicales et sociales, cette approche offre un véritable outil d'aide à la décision.

Objectifs pédagogiques

Ce module permettra d'acquérir les connaissances de base nécessaires pour :

- Comprendre comment initier une démarche EIS, la coordonner et l'insérer avec succès dans le processus décisionnel.
- Identifier les conditions et paramètres conditionnant l'efficacité.
- Être à même de maîtriser quelques techniques d'évaluation utilisées.

Approche et organisation

Chacun des thèmes traités sera illustré par des études de cas. Des situations proposées par les participants et qui pourraient faire l'objet d'une EIS seront également traitées en travaux en groupe (ateliers). L'approche EIS commence à être peu à peu pratiquée en France ; elle l'est déjà davantage au Québec et en Suisse ; ainsi des expériences de ces pays seront également présentées.

Contenu

- Introduction générale à l'EIS
- Démarche EIS et dispositif institutionnel
- Processus de mise en œuvre de l'EIS (étapes et outils)
- Méthodes et techniques de l'EIS (coordination, analyse et évaluation)
- Présentation de la « boîte à outils » EIS de l'OMS
- Les EIS en France, en Suisse et au Québec
- Communication et activités de plaidoyer.

Public

Tout acteur (professionnel, élu, institutionnel) appelé à intervenir dans des processus décisionnels affectant les déterminants de la santé et souhaitant disposer d'outils lui permettant d'évaluer leur impact et de promouvoir la santé de la population de façon efficiente.

Responsables du module

Anne Roué Le Gall, Françoise Jabot, et Thierno Diallo, Ecole des Hautes Etudes en Santé Publique (EHESP) et Santé et Développement Durable S2D – Centre collaborateur OMS pour les Villes-Santé francophones (Rennes)

Jean Simos, Groupe de recherche en environnement et santé de l'Université de Genève (GRES) et S2D (Rennes).

Développement des compétences psychosociales chez les adolescents

Favoriser le développement de la personne et plus particulièrement le développement des compétences psychosociales des adolescents est un processus qui s'inscrit dans la durée avec tous les adultes « de proximité » : les parents mais aussi les professionnels ayant un rôle pédagogique, éducatif et/ou de soin auprès de ces jeunes. Il appartient donc à tous, quel que soit le contexte (école, communauté, lieux de soin et/ou d'éducation...) de les aider à développer des aptitudes en termes de résistance à la pression sociale, de gestion d'un stress ou d'un conflit, d'expression d'un avis (...) et d'accompagner ainsi les conduites exploratoires dans un souci de prévention.

Objectifs pédagogiques

- Sensibiliser les participants à l'impact de leurs actions sur le développement des compétences psychosociales des adolescents qu'ils accompagnent.
- Découvrir des expériences menées dans différents domaines et ainsi des outils et attitudes pédagogiques pouvant être intégrés dans les pratiques professionnelles dans une perspective de promotion de la santé des jeunes.

Approche et organisation

Des séances plénières alterneront avec des ateliers en petits groupes pour favoriser les échanges d'expériences entre tous les participants.

Contenu

- Approche de différentes notions : compétences psychosociales, résilience, estime de soi, santé mentale, empowerment, coping
- Repérage des problématiques de développement des compétences psychosociales chez les adolescents « vulnérables »
- Partage d'expériences de terrain et intérêt des démarches participatives et méthodes interactives favorisant le développement des aptitudes psychosociales
- Fondements théoriques et scientifiques des méthodes, programmes et outils d'intervention
- Apport potentiel du développement des compétences psychosociales en termes de réduction des inégalités sociales de santé
- Mobilisation du réseau et de tous les acteurs concernés par l'accompagnement d'adolescents

Public cible

- Professionnels travaillant au contact des adolescents : professionnels de santé, éducateurs, enseignants, travailleurs sociaux...
- Décideurs politiques, financeurs, responsables de la planification des soins...
- Parents

Responsables du module

Virginie Fricot, Directrice adjointe du service d'éducation spéciale et de soins à domicile (SESSAD) Comtois

Dr Christian Bourg, Pédopsychiatre.

Pierre-André Michaud, Professeur honoraire de l'Université de Lausanne

Santé et Travail :

Comprendre les évolutions et renforcer la pertinence de nos actions

module
TRAV

Les nouveaux risques sont de différentes natures : agents chimiques, troubles musculo-squelettiques, contraintes psychologiques et organisationnelles.... Ils se cumulent au fil des expositions et du temps. Dans le même temps, l'emploi recule, se déplace ou se dégrade. Les crises économiques, les effets de la mondialisation, les nouveaux modes de management, mettent à l'épreuve le monde du travail. En miroir, l'absence de travail, constitue un risque majeur de morbi-mortalité. La prise de conscience de tous ces risques ont permis des avancées en termes d'études, de publications mais également de lois et de normes. La santé au travail connaît un nouvel essor notamment depuis le début des années 2000. Les professionnels du soin, de la réparation et de la prévention se trouvent ainsi confrontés à une situation paradoxale : plus de risques, plus d'appuis et, en même temps, plus de situations difficiles à gérer. Au-delà d'une discipline et d'un métier, la santé au travail est le lieu d'enjeux et de confrontations d'intérêts, de conceptions et de modes d'intervention.

Objectifs pédagogiques

- Décrire et analyser le champ de la santé au travail, ses enjeux et ses logiques.
- Mieux connaître les modes d'intervention pour l'ensemble de ces parties.
- Repérer, pour chacun des participants, ce qu'il peut faire (de plus, de mieux, ou autrement) et les appuis qu'il peut mobiliser dans ce sens.

Approche et organisation

Le module se déroule sur la base d'une dynamique participative. Des experts et témoins externes sont sollicités pour aider à approfondir des aspects généraux ou particuliers mais ce sont les participants qui sont les vrais acteurs de cette formation.

Contenu

Trois temps sont proposés :

- Le matin, des exposés introductifs, suivis de débats.
- L'après-midi, des travaux en petits groupes.
- Des temps de restitution et de synthèse après chaque séquence.

Public

Tous les publics concernés sont les bienvenus : salariés, employeurs, professionnels, indépendants, experts, représentants ou militants. Le seul prérequis étant celui d'une participation sur toute la semaine et d'un effort d'écoute et d'échanges.

Responsables du module

Dr Jean-Jacques Laplante, Médecin du travail, directeur de la santé Mutualité sociale agricole de Franche-Comté.

Dr Omar Brixi, Médecin épidémiologiste, enseignant de santé publique et conseiller auprès du Fond National de prévention (Caisse Nationale de Retraites des Agents des Collectivités Locales).

Territoire, Santé, environnement : leviers de promotion pour la santé

Objectifs pédagogiques

Identifier et être capable de discuter les méthodes permettant d'explicitier et évaluer les enjeux sanitaires liés à la qualité des milieux de vie sur un territoire, dans une optique de promotion pour la santé.

Approche et organisation

La compréhension de l'approche globale de la santé publique environnementale sera construite en trois temps : par l'acquisition des fondamentaux (conférences), de méthodologies (évaluation des risques, évaluation des impacts) et la participation à un jeu de rôles sur une étude de cas mettant en lumière la confrontation des visions de parties-prenantes. L'étude de cas en santé-environnement sur un territoire servira de fil conducteur de la session. Les stagiaires seront conduits, dans un processus participatif, à confronter les analyses et positions de parties-prenantes de façon méthodique en faveur de la promotion de la santé.

Contenu :

1) Les fondamentaux en promotion de la santé

- a. Promotion de la santé et poids des déterminants environnementaux en santé publique.
- b. La réduction des inégalités sociales liées à l'environnement.
- c. Territoires, acteurs et décideurs.

2) Les méthodologies en santé-environnement

- a. L'évaluation du risque sanitaire : utilité, principes, limites et illustrations.
- b. L'évaluation d'impact pour la santé : une démarche globale pour un urbanisme favorable à la santé.

3) Les acteurs en santé-environnement et les pratiques de l'action publique

- a. Témoignages d'expériences professionnelles.
- b. Mise en situation : contexte, objectif, processus.

4) Evaluation, controverse et solutions pour un territoire (dé)favorable à la santé

- a. Evaluation du projet par les parties-prenantes.
- b. Plaidoiries et controverses pour la promotion de la santé sur le territoire.
- c. Pertinence des outils d'évaluation d'impact pour éclairer le débat public.

Public cible

Elus, professionnels des services étatiques et territoriaux, bureaux d'études et industriels œuvrant dans les secteurs suivants : santé et affaires sociales, environnement, urbanisme et aménagement du territoire.

Responsables du module

Cyrille Harpet, Département Santé Environnement Travail – Génie Sanitaire, Ecole des hautes études en santé publique (EHESP)

Anouk Haeringer-Cholet, Médecin Directeur - Direction Hygiène Santé – Ville de Besançon

Les addictions au risque de la santé publique : politiques et actions pour changer

module
ADDICT

Les addictions nous concernent tous de façon individuelle ou collective. Certaines d'entre elles sont des urgences de santé publique en raison de leur impact sur la morbidité et la mortalité. Beaucoup ont des conséquences psycho-sociales considérables sur la vie des patients, de leurs entourages mais aussi sur notre organisation sociale. Il nous faut donc construire et maintenir un dialogue ouvert entre les spécialistes, l'ensemble des acteurs impliqués et la population pour s'affranchir des fausses représentations et ouvrir la voie à des politiques de santé mieux adaptées et plus efficaces. La collaboration entre la France et la Suisse dans la construction de ce module en constitue l'originalité. Elle permettra d'analyser et d'explorer les politiques publiques dans ce champ d'intervention souvent controversé.

Objectifs pédagogiques

- Comprendre les déterminants des conduites addictives et les définir.
- Comprendre les addictions dans les sociétés contemporaines et les nouveaux modes de vie.
- Comprendre pourquoi la société toute entière est concernée par les conséquences de ces conduites.
- Vérifier l'impact des décisions publiques ou l'absence de décision sur les addictions problématiques.
- Comprendre les nécessaires collaborations inter et transdisciplinaires des acteurs et des professionnels.
- Faire prévaloir la parole des usagers-patients dans les approches thérapeutiques.
- Faciliter les collaborations et coopérations internationales, notamment entre la France et la Suisse en matière de santé des addictions.

Approche et organisation

Le module sera organisé de façon à laisser une large place à l'intervention des participants et les apports théoriques veilleront à stimuler la participation de tous. Les intervenants auront donc une approche globale et interrogative sur les politiques menées.

Chaque journée comportera des ateliers qui permettront une intervention active des participants, en réaction ou interrogation sur les thématiques exposées.

Contenu

Ce module ne vise pas à former des professionnels du soin en addictologie. L'orientation générale portera sur une approche philosophique, politique et prospective dans la définition de politiques de santé publique des addictions.

Ainsi seront abordés :

- L'impact des sociétés contemporaines dans le développement des pratiques addictives.
- Le défi sociétal posant la question des responsabilités individuelles et collectives dans les addictions.
- La sécurité et l'ordre public dans l'approche des addictions.
- La fragilité des politiques publiques.
- Les modalités de construction de politiques publiques : qui les élabore ?
- La réduction des risques dans une approche des droits humains
- La place des usagers dans la définition des politiques publiques

Public cible

Professionnels impliqués dans la santé, le soin, l'action sociale, la définition et la mise en place des politiques publiques, la prévention, la sanction.

Citoyens et élus intéressés à comprendre les déterminants de nos conduites de consommations excessives ou problématiques et à participer à la mise en place de politiques publiques mieux adaptées.

Responsables du module

Dr Claude Magnin, Responsable médical du Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie-CSAPA Solea (Besançon), Président de Réseau 25.

Jean Felix Savary, Secrétaire général du Groupement romand d'études des addictions - GREA (Suisse).

Dr Pascal Gache, médecin alcoologue/addictologue à Genève (Suisse)

La désinstitutionnalisation : un enjeu majeur pour l'inclusion des personnes handicapées

module
HANDI

Depuis maintenant 10 ans, une refondation significative des politiques publiques en direction des personnes en situation de handicap est engagée. Il s'agit d'un tournant majeur affirmant une volonté d'ouvrir l'espace public dans sa totalité aux personnes handicapées. Cette nouvelle orientation s'impose à tous, professionnels et citoyens. Nous devons donc mettre en œuvre un ensemble d'actions pour permettre cet accès au droit commun dans l'ensemble des champs : citoyenneté, éducation, formation, emploi, santé, habitat, loisirs, culture, sports. La réussite de cette inclusion passe par une modification de notre regard, une reconnaissance de l'expertise des proches, une communication renforcée et une formation ouverte à tous. Au total, une promotion de la santé et du bien-être accessible à tous.

Objectifs pédagogiques

- Comprendre les enjeux de la désinstitutionnalisation pour les personnes handicapées, les familles, les professionnels et la société en général ; mesurer ses impacts politiques.
- Réfléchir aux évolutions nécessaires de nos organisations pour agir sur tous les déterminants du bien-être et permettre la réussite d'une inclusion accompagnée, en termes :
 - de dispositifs, de « réseautage », de coordination des acteurs,
 - de territoire géographique, proximité de services,
 - d'évolution des modes d'information et de communication alternatifs en fonction des handicaps.
- Evaluer le besoin en formation initiale comme continue pour des professionnels intervenant à domicile dans les champs de la vie quotidienne et professionnelle.

Approche et organisation

- Intervention d'experts français, européens reconnus pour contextualiser les thèmes majeurs (désinstitutionnalisation, inclusion, territorialisation, modes de communication).
- Animation d'ateliers de réflexion par petits groupes.
- Tables rondes permettant le débat contradictoire.
- Visites éventuelles de lieux d'expérimentation.

Contenu :

- Comprendre les enjeux de la désinstitutionnalisation pour les personnes handicapées, les familles et travailler ensemble sur les conditions nécessaires à une inclusion réussie à travers : l'évolution de nos organisations au plan national (suites du rapport de Denis Piveteau et de la mission confiée à Marie-Sophie Desaulle) comme au niveau local.
- Le développement de l'ensemble des services nécessaires à un accompagnement de qualité en s'attachant plus particulièrement à l'importance de l'articulation et du « réseautage », aux ressources propres et nécessaires sur des territoires d'intervention cohérents.
- Le développement de formations sur les modes de communication alternatifs tant en direction des personnes handicapées elles-mêmes, de leurs familles que des professionnels. Une insertion réussie exige une communication renforcée, la possibilité de comprendre et d'être compris, le droit d'être informé.
- L'apport de nouvelles connaissances et pratiques dans le cadre des formations initiales et continues.

Public cible

Ce module s'adresse aux personnes en situation de handicap, à leurs proches, aux professionnels des champs de la santé, du médico-social, du social, de l'éducation, de la formation, de l'emploi ainsi qu'aux élus, aux responsables institutionnels, au monde de l'entreprise.

Responsables du module

Pierre Guillaumot, Inspecteur des affaires sanitaires et sociales.

Virginie Gresser, Directrice générale de l'Institut régional du travail social (IRTS) de Franche-Comté.

Isabelle Sauvage-Clerc, Directrice de la formation tout au long de la vie à l'IRTS de Franche-Comté.

Une inscription possible immédiatement

Jusqu'au 15 avril 2016, les frais d'inscription sont de :

- 550 euros à titre individuel
- 700 euros pour les personnes qui s'inscrivent dans le cadre de leur institution

Après cette date, les frais d'inscription sont de :

- 650 euros à titre individuel
- 850 euros pour les personnes qui s'inscrivent dans le cadre de leur institution

Date limite d'inscription : 30 avril 2016, dans la limite des places disponibles

Ces frais comprennent la participation à l'ensemble de l'Université d'été (5 jours) :

- module choisi
- conférences-débats
- dossier documentaire
- soirée du mercredi
- repas du midi (sauf le mercredi),
- déplacements matin et soir campus - centre ville.

Ils ne comprennent pas l'hébergement et le repas du soir (sauf le mercredi).

Une liste d'hôtels est à votre disposition sur le site Internet de l'Université d'été

(www.ars.sante.fr/Univete.96210.0.html, sur la page d'accueil, rubrique «services en ligne»). Nous vous conseillons de réserver un hôtel au centre de Besançon. Des navettes de bus seront organisées le matin et le soir pour rejoindre la Faculté de médecine et de pharmacie située en périphérie de la ville.

Un nombre de places limité

Le nombre de participants par module est compris en général entre 20 et 25. Les demandes d'inscription sont traitées par ordre d'arrivée mais aussi à partir des éléments contenus dans la lettre de motivation et le dossier du participant. Le paiement est à joindre à la fiche d'inscription. Il doit se faire par chèque, à l'ordre de l'Agent comptable de l'Université de Franche-Comté.

Les demandes d'inscription doivent être obligatoirement accompagnées :

- D'une lettre expliquant les motivations pour la session choisie
- D'une rapide présentation de la formation initiale et du parcours du candidat
- Du choix de 3 modules parmi les 15 proposés pour 2016, en mentionnant un ordre de préférence, sachant qu'un seul de ces trois modules sera retenu et suivi pendant toute la durée de la formation

Les participants auront une attestation de présence signée du Doyen de la Faculté de médecine et de pharmacie de Besançon à l'issue de la manifestation.

Des possibilités de bourses

- Une bourse pourra être attribuée aux personnes venant des pays du Sud. Elle couvre l'ensemble des frais d'inscription et éventuellement une partie des frais de déplacement, de nourriture et d'hébergement. Pour faire acte de candidature, vous devez adresser une lettre argumentée aux organisateurs de l'Université d'été (adresse page 2), accompagnée du dossier de demande de bourse téléchargeable sur le site de l'Université d'été.
- En concertation avec l'Institut national de santé publique du Québec, l'Université d'été de Besançon offre un tarif préférentiel à dix personnes venant du Québec. Pour se prévaloir d'une bourse, un participant du Québec doit adresser au secrétariat de l'Université d'été (adresse page 2) une lettre de motivation qui précisera en quoi cette formation lui sera utile dans le cadre de ses activités, accompagnée du dossier de demande de bourse téléchargeable sur le site de l'Université d'été.
- Les organisateurs régionaux attribuent des bourses à des acteurs francs-comtois afin de favoriser leur participation à l'Université d'été. Pour faire acte de candidature, vous devez adresser aux organisateurs de l'Université d'été (adresse page 2) une lettre de motivation qui précisera en quoi cette formation vous sera utile dans le cadre de vos activités en Franche-Comté, accompagnée du dossier de demande de bourse téléchargeable sur le site de l'Université d'été.

La date limite de retour des dossiers de bourse est fixée au 15 mars 2016.





UNIVERSITÉS FRANCOPHONES
DE LA
SANTÉ PUBLIQUE
ET EN
PROMOTION
DE LA
SANTÉ

Le réseau des Universités « sœurs »

Ces rencontres sont inspirées et soutenues par l'Université d'été francophone en santé publique de Besançon.

Université de santé publique du Maghreb

Contact :

Dalenda Belkadhi

United Nations Population Fund, Tunisia

Tél. : 00217 71 282 383

Fax : 00216 71 282 386

Courriel : belkadhi@unfpa.org

Site :

www.unfpa-tunisie.org/usp



Université de printemps francophone en santé publique

Contact :

Myriam Dekerpel

Université de printemps francophone en santé publique

Tél. : 0032 (0)2 555 40 11

Fax : 0032 (0)2 555 40 49

Courriel : univprintemps@ulb.ac.be

Site :

www.ulb.ac.be/esp/univprintemps



Université de santé publique de Port au Prince

Réfips section des Amériques
Tél. : 001 514 937 1227
Fax : 001 514 528 5590
Courriel : refips.ameriques@gmail.com



Université de printemps francophone en santé publique

Contact :
Mor Talla Seck
ONG AcDev
Tél. : 00221 776 559 199
Courriel : talla-seck@hotmail.com

Site :
www.acdev-int.org



La Recherche, l'Analyse, l'Action

Santé publique est une revue bimestrielle francophone, généraliste et multidisciplinaire soutenue par la Société française de santé publique et animée par un comité de rédaction indépendant. Elle s'adresse à tous, chercheurs en santé publique, professionnels et usagers, décideurs et formateurs du domaine. Sa vocation est de soutenir la recherche en santé publique, de favoriser le partage de connaissances entre chercheurs et acteurs de terrain, et de faciliter les échanges de pratiques entre professionnels.

Son originalité

Santé publique est une revue scientifique à comité de lecture qui suit les exigences de l'International Committee of Medical Journal Editors (ICMJE). Elle soumet toute proposition d'article à une expertise indépendante. Elle est indexée dans les bases internationales Medline, Excerpta Medica/EMBASE, BDSP, PASCAL, SCOPUS et Science Citation Index, Journal Citation Report/Science Edition.

Son originalité est d'encourager et de faciliter l'échange d'expériences et de connaissances en proposant notamment un service d'accompagnement à la rédaction d'articles.

Ses rubriques

Santé publique propose trois rubriques...

1. Politiques, expertises et interventions en santé publique présente plus particulièrement les articles en rapport avec la promotion de la santé la prévention, l'éducation pour la santé, les interventions et les politiques de santé ;

2. Pratiques et organisation des soins présente les articles sur les services de soins, sur l'optimisation des systèmes de soins et sur la protection sociale. Les articles publiés dans cette rubrique sont en accès libre sur l'internet ;

3. Afrique, santé publique et développement présente des articles analysant des problématiques de santé et/ou visant à l'amélioration de systèmes de santé en Afrique.

... pour cinq types d'articles au choix

Recherche originale

Articles sur des études et recherches empiriques, des évaluations ou analyses d'interventions

Article court

Articles courts, selon le plan imred, sur des résultats d'études, pouvant préciser, dans la discussion, les implications intéressantes pour les décideurs ; ou présentant des expériences nouvelles sur des interventions en santé publique.

Synthèse des connaissances

Articles de synthèse ou de revues analytiques ou critiques de la littérature existante.

Opinion et débat

Articles courts débattant d'un sujet d'actualité en santé publique.

Lettre à la rédaction

Commentaires ou réactions sur des articles publiés, afin de favoriser les discussions scientifiques.

Toute proposition de manuscrit doit être soumise en ligne en se connectant à :

<http://rsp.fontismedia.com/rsp>.

Son équipe

Le Comité de rédaction réunit en son sein :

Rédacteur en chef : François Alla

Rédacteurs en chef adjoints : Christine Ferron, Françoise Jabot, Jean Pascal

Rédacteurs associés : Georges Borgès da Silva, Alain Douiller, Hélène Kane, Joëlle Kivits, Anne Laurent-Beq, Geneviève Le Bihan
Secrétaire de rédaction : Isabelle Génovèse

Membres : François Baudier, Vincent Boissonnat, Bérengère Davin, Laurence Fond-Harmant, Virginie Halley des Fontaines, François Latil, Colette Ménard, Hélène Valentini

Comité de rédaction associé « Afrique, santé publique & développement » : Joseph Benie Bi Vroh, Laurence Fond-Harmant, Roch A. Houghnini, Mohamed Hsairi, Hamadou Sangho, Ibrahima Seck, Abdelkrim Soulimane, Hélène Valentini

Comité scientifique : Serge Brianchon, Omar Brix, Christine Colin, Michel Demarteau, Jean-Louis Denis, Jean-Pierre Deschamps, Jean Martin, Lise Renaud, Djamel Zoughailech



École de Santé Publique

Un panel de formations accessibles en e-learning ou en présentiel

Diplômes d'Université  e-learning

Enseignement e-learning

- DU Fondamentaux en Santé Publique (capitalisable pour la Licence)
- DU Projet en Promotion de la Santé (capitalisable pour le Master)
- DU Investigation en Santé Publique (capitalisable pour le Master)
- DIU Formation à la Recherche Clinique et Epidémiologique (capitalisable pour le Master)

Diplômes d'Université composés d'Unités d'Enseignement de la Licence ou du Master. A os titre les crédits obtenus par la validation du Diplôme d'Université restent acquis pour la poursuite de la Licence 3 Ingénierie de la Santé ou du Master Santé Publique et Environnement.



Enseignement e-learning et présentiel

- DU Qualité dans les établissements sanitaires et sociaux (3 modules en présentiel à Nancy et 4 modules en e-learning)
- DIU Santé et précarité (modules en présentiel alternativement à Nancy et Strasbourg et 1 module en e-learning)

Formation Qualifiante  e-learning

Enseignement en e-learning

- Formation qualifiante Principes et méthodologie en Santé Publique : Concepts et savoirs de base

  **Licence Sciences pour la Santé**

Enseignement en e-learning ou en présentiel
• Licence 3 Option « Santé Publique »

 e-learning  présentiel  e-learning **ET**  présentiel **Master Santé Publique et Environnement**

Enseignement e-learning

- Master 1 Intervention en Promotion de la Santé
- Master 2 Intervention en Promotion de la Santé
- Master 1 Epidémiologie et Recherche Clinique, Evaluation
- Master 1 Santé Publique et Risques Environnementaux. La spécialité SPRE peut être poursuivie en Master 2 en présentiel à Nancy, Paris, Rennes.

Enseignement présentiel

- Master 2 Epidémiologie et Recherche Clinique, Evaluation

Enseignement e-learning et présentiel

- Master 1 et 2 Métiers de l'enseignement et de la formation en Sciences et Technologies de la Santé et du Social

Doctorat Sciences de la Vie et de la Santé

• Doctorat Sciences de la Vie et de la Santé, formation Doctorale « Santé Publique et Epidémiologie »



Pour en savoir plus : www.sante-pub.u-nancy.fr/esp/
Ecole de Santé Publique / 9, avenue de la Forêt de Haye - CS 50184 / 54505 Vandœuvre-lès-Nancy CEDEX / medecine-esp-contact@univ-lorraine.fr

Bulletin d'inscription

13^e Université d'été francophone en santé publique

Besançon, du 26 juin au 1^{er} juillet 2016

I. Le candidat

Mme/M. Nom :

Prénom :

Fonction :

Institution :

Adresse professionnelle :

.....

Tél : Fax :

Courriel :

Adresse personnelle :

.....

.....

Tél : Fax :

Courriel :

Signature du candidat :

Formation initiale :

.....

.....

.....

.....

Parcours professionnel :

.....

.....

.....

.....

Modules souhaités

(Vous devez choisir un module parmi les 15 proposés)

Choix 1 :

Choix 2 :

Choix 3 :

A classer par ordre de préférence, en sachant qu'un seul module sera retenu.

II. Adresse de facturation

Nom et adresse complète de facturation :

.....

Code postal :

Ville :

Pays :

Tél :

Fax :

Courriel :

Pour les organismes, numéro de SIRET :

L'action à laquelle un stagiaire aura participé sera facturée pour sa totalité, quel que soit le temps de présence au cours du stage.

Annulation d'inscription : la totalité du montant de l'inscription sera due pour tout désistement après le 31 mai 2016.

Signature et cachet :

En fonction des modules, les demandes d'inscription peuvent être traitées par ordre d'arrivée ou à partir des éléments contenus dans la lettre de motivation et le dossier du candidat.

**Ce bulletin d'inscription est à retourner
accompagné d'une lettre de motivation à :**

**Faculté de médecine et de pharmacie
Université d'été francophone en santé publique
19 rue Ambroise Paré
CS 71806
25030 Besançon cedex**

**Le paiement est à joindre à la fiche d'inscription. Il doit se faire par chèque,
à l'ordre de l'Agent comptable de l'Université de Franche-Comté.**

Adresse de la formation (du lundi au vendredi)

Faculté de médecine et de pharmacie - Les Hauts de Chazal

19 rue Ambroise Paré - 25000 Besançon

Téléphone du standard de la faculté : 03 63 08 22 00

Adresse de l'accueil du dimanche

Le Kursaal

Place du Théâtre - 25000 Besançon

Au centre-ville, à côté du Théâtre municipal et de la place Granvelle.





Bienvenue à Besançon ...

Besançon, ville d'art et d'histoire, est heureuse de vous accueillir pour une semaine de formation et d'échanges, mais aussi de découverte culturelle...

Les enseignements auront lieu à la Faculté de médecine et de pharmacie des Hauts de Chazal. Vous intégrerez le groupe de votre module pour toute la durée de la formation mais vous aurez l'occasion d'échanger avec les autres participants (professionnels, enseignants, citoyens, étudiants, personnalités invitées...) lors des conférences débats et des temps conviviaux prévus tout au long de la semaine.

Un programme touristique et culturel vous sera d'ailleurs proposé, sur inscription, le mercredi 29 juin après-midi. Vous partirez ainsi à la découverte de la ville et de son patrimoine, en compagnie d'un guide conférencier.

Besançon, est aussi la ville où de nombreuses personnes célèbres sont nées, ont vécu ou ont séjourné : Victor Hugo, les Frères Lumière, Pasteur, Proudhon... Au détour des rues, vous découvrirez des statues, des maisons qui témoignent encore de leur présence.

